



BAREME HONORAIRES

Mise à jour le 1^{er} Juillet 2017 selon l'arrêté du 10 Janvier 2017 publié au JO du 18 Janvier 2017 dont l'entrée en vigueur est le 1^{er}/4/2017 - BAREME REVU ET CORRIGE Le 1^{er} Juin 2019

Charge vendeur ou charge acquéreur selon le mandat*

Le taux de TVA en vigueur est de 20%. Les prix affichés s'entendent honoraires inclus.

PRIX DE VENTE

HONORAIRES T.T.C

1 €	à	129 999 €	→ 7 000 €
130 000	à	189 999 €	→ 8 000 €
190 000	à	249 999 €	→ 9 000 €
250 000	à	299 999 €	→ 10 000 €
300 000	à	349 999 €	→ 3,8 %
350 000	à	449 999 €	→ 3,5 %
400 000	à	549 999 €	→ 3,0 %
au-delà			→ 2,80 %

Mandat de recherche même barème applicable.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

LOCATION

Mandant de recherche en location → part locataire/part Propriétaire selon loi Alur

Honoraires de Location → 10 € du m2 (visite, constitution du dossier, rédaction de bail

→ ne doivent pas excéder 3 € du m2 pour l'état des lieux - nb Loi Alur)

part du Bailleur coût identique comme pour le locataire .

En revanche, des honoraires de location peuvent-être facturés en plus au bailleur selon accord écrit sur mandat).

Suite Location

Si bail effectué par notaire, par choix du propriétaire, les honoraires appliqués seront déduits de moitié sur la base de la loi Alur ci-précitée (pub, visite et constitution de dossier).

CR IMMOBILIER / Miss-Immo E.I. représentée par Christine RYCKEBOER, 52 Rue de Londres 59420 MOUVAUX - RCS Rx/Tg 529 948 309 Titulaire de la carte professionnelle n°CPI 5906 2017 000 020 712 , délivrée le 04/08/2017- par la C.C.I. de Grand Lille, carte portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce", Non détention de fonds (absence de garantie financière) RC Pro Groupama

Barème au 1^{er} avril 2017 des honoraires sur les transactions immobilières.

Non détention de fonds (absence de compte séquestre)

www.miss-immo.fr onglet Honoraires sur la Home Page



BAREME HONORAIRES

En cas de délégation de mandat : Ceux sont les honoraires du mandat principal (mandat générateur) qui s'appliquent

- * Les honoraires sont à la charge du vendeur pour un mandat de vente charge vendeur
- * Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour un mandat de vente charge acquéreur

DECORATION

Service Décoration par Architecte d'intérieur Partenaire proposé par Miss-Immo :

- 1er RV prise de connaissance des lieux à décorer et de la demande du client
- Forfait déplacement 50 € T.T.C.
- Relooking Maison avant vente : Approche Globale et Evaluation des Travaux à réaliser
-Forfait 120 € T.T.C.
- Rédaction du projet et chiffrage des travaux à effectuer : recherche de produits appropriés et meilleurs prix -Forfait (de 3 H) 250 € T.T.C.
- Réalisation, organisation et supervision générale en fonction de ce qui est défini à la précédente étape :
Forfait 12 % en + sur devis établis par les sous-traitants corps de métier intervenants
(barème des Prestataires partenaires)

GESTION LOCATIVE

Partenaire "Ma Gestion Locative" Je reste l'interlocutrice privilégiée du propriétaire pour sa gestion, en revanche, l'administratif sera géré par ce partenaire "Ma Gestion Locative"

Le barème sera communiqué sur entretien, par mail, au vu de plusieurs services proposés et du choix évoqué.

CR IMMOBILIER / Miss-Immo E.I. représentée par Christine RYCKEBOER, 52 Rue de Londres 59420 MOUVAUX - RCS Rx/Tg 529 948 309 Titulaire de la carte professionnelle n°CPI 5906 2017 000 020 712 , délivrée le 04/08/2017 par la C.C.I. de Grand Lille, carte portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce", Non détention de fonds (absence de garantie financière) RC Pro Groupama